

Les Nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval

#04

Élections
Page 09

PLU
Page 11

Déchets
Page 15

Cantines
Page 21



Edito



Daniel Dray - Maire

Extrait du discours de vœux du maire, dimanche 11 janvier 2015 à 15 h, salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval

"Je suis Charlie"

Bonjour à tous,

Je me suis longtemps demandé si je devais ou pas décaler ou annuler cette cérémonie. Vendredi matin, j'avais décidé de la maintenir car, nous le savons tous, la vie doit continuer. Elle continue avec cette information supplémentaire que vous connaissez : certains sont capables de tout pour prouver qu'ils haïssent ceux qui ne pensent pas comme eux, qu'ils exècrent ceux qui oseraient les critiquer, et qu'ils sont capables de tout contre ceux qui oseraient rire d'un sujet qui les touche.

La liberté, celle de dire ce que l'on pense, est attaquée depuis de nombreuses années. Certains sketches de Coluche ou de Fernand Raynaud ne passeraient plus sur nos ondes aujourd'hui, d'ailleurs ils ne passent plus. Il restait le crayon, le dessin... et aujourd'hui, je veux qu'il reste au moins cela. Je ne suis pas un adepte de Charlie Hebdo et j'ai même trouvé de temps à autre qu'il dépassait les bornes. Mais aujourd'hui "Je suis Charlie" parce que je veux défendre cette liberté d'expression française. Nous ne sommes pas vraiment libres ce jour, la meilleure preuve, c'est que je vous parle en mots choisis. Mon langage pourrait ne pas être "politiquement correct".

Je remercie la gendarmerie, la police et les sapeurs-pompiers pour leur travail et leur engagement pour notre sécurité. Le Lieutenant Fava, le Capitaine et Adjudant de la gendarmerie, le Général Millet, l'Adjudant Bourhoven. Merci à vous et à vos hommes.

J'ai aussi une pensée pour les journalistes que nous côtoyons, M. Joly de Oise Hebdo et M. Senamaud du Parisien. C'est leur profession qui est touchée. Il arrive que leurs articles déplaisent fortement, mais ils sont libres. Il est normal d'être critiqué lorsqu'on est élu, et l'on ne doit pas pour autant devenir agressif ou violent à leur égard.

Je remercie également notre police municipale, M. Xavier Pierre et M. Trippier Michaël, qui ont instantanément mis tout en œuvre pour

protéger au mieux les écoles et les lieux publics de notre commune. Nous avons une pensée pour les blessés graves de cette tragédie, qui luttent encore contre la mort. Pour les témoins et les familles des victimes aussi, dont la vie est bouleversée à jamais. Au nom des Capellois, je leur adresse nos sincères condoléances.

Bilan 2014 et objectifs 2015

Je tiens à remercier pour leur présence :

- Patrice Marchand (Conseiller général du canton de Chantilly, Vice-président de la Communauté de Commune de l'Aire Cantilienne, Président du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France et Maire de Gouvieux)
- les Maires des communes de la Communauté de Commune de l'Aire Cantilienne
- les Vice-présidents et élus de la Communauté de Commune de l'Aire Cantilienne
- le Général Millet, administrateur du Domaine de Chantilly pour l'Institut de France
- les employés municipaux
- et bien d'autres, je devrais tous vous citer car chacun, dans son domaine, compte.

J'ai invité tous ces élus non pas pour faire une belle photo, mais parce que chacun, à un moment ou à un autre, vote, prend des décisions qui vous concernent, qui nous concernent. Les vœux du maire sont complexes, ils engagent

ma responsabilité. Je me sens responsable d'une partie de ce que je vous souhaite. Je vais donc, comme lors de ma campagne électorale, m'engager à réussir ces vœux d'avenir.

Vous nous avez élus et donné votre confiance depuis avril 2014. La passation des dossiers avec l'ancienne équipe a été rapide, simple et sans heurt. J'ai en effet trouvé les clefs sur la porte et les dossiers sur le bureau. Nous nous sommes donc mis immédiatement au travail.

Finances

Bernard Billière, premier adjoint en charge des finances, a pris en main avec beaucoup de sérieux le budget municipal. Il s'agit d'environ 4 millions d'€ de fonctionnement et 2 millions d'€ d'investissement. Cette volonté de chercher à obtenir le meilleur rapport qualité/prix pour notre commune lui vaut le surnom d'"Oncle Picsou". Il en est fier et il le peut.

Nous traversons une conjoncture difficile. L'État nous ponctionne pour diminuer sa dette et minimise nos dotations sous prétexte que nous sommes une commune riche, dans une communauté de communes riche. Son raisonnement est simple, moins donner et prendre plus, tout en rajoutant des charges.

Je pense particulièrement à une loi d'une efficacité discutable : la réforme des rythmes scolaires, qui a créé un grand désordre, de la fatigue, et mis à mal les finances des communes. Le coût pour la nôtre avoisine les 72000 € annuels.



Ce service est actuellement gratuit, mais une participation des familles sera certainement inévitable, comme dans de nombreuses communes.

Une nouvelle taxe a été créée, pour les auto-entrepreneurs, que nous reversons à l'état. Le transfert de compétence pour les ordures ménagères nous enlève une manne d'environ 30000 €. Les dotations de l'État ont diminué de 27000 € en 2014, diminueront probablement de 54000 € en 2015 et beaucoup plus en 2016.

Malgré cette conjonction de points négatifs, nous maîtrisons le budget, et nous continuerons dans ce sens, en économisant de manière imperceptible pour les administrés.

Aménagement

Marie-Claire Gibergues, deuxième adjointe en charge de l'aménagement (urbanisme et grands travaux), s'occupe de trois tâches importantes :

La requalification de la rue de Paris, qui passe par l'enfouissement des réseaux et les travaux de voirie. Actuellement en phases d'étude, les travaux devraient commencer en 2016.

Les travaux de l'église, enfin ! Voilà plus de dix ans, les travaux du toit allaient commencer. Les anciennes tuiles avaient été retirées, mais notre charmante dame se penchait sous le poids des années, ce qui a empêché la poursuite des travaux. Des solutions ont été trouvées. Les travaux ont repris sous la

conduite de M. Berhault, architecte du patrimoine. La charpente a été refaite à l'ancienne. Les tuiles ont été posées en septembre et nous avons maintenant un toit splendide. Nous nous sommes engagés à rénover aussi les murs extérieurs. Les travaux commenceront en mars 2015. Je demanderai à M. Berhault de nous exposer en 2015 l'ensemble de ces travaux, car cet art est passionnant et mérite d'être expliqué.

La mise en route d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous sommes une des rares communes à avoir encore un Plan d'Occupation des Sols (POS). L'élaboration d'un PLU est obligatoire et aurait dû être entamée dès le début de cette décennie. Ce sera un travail de longue haleine (environ 30 mois), entrepris dès le mois de septembre avec un cabinet spécialisé (Mosaïque Urbaine). Vous serez informés de ce travail lors d'une réunion publique, et vous aurez accès aux documents sur le futur site internet de la mairie.

Communication, nouvelles technologies et développement durable

Grégoire Dubourg, troisième adjoint en charge de la communication, des nouvelles technologies et du développement durable, a mis en route en 2014 plusieurs projets dont nous commençons à récolter les fruits.

Dans le domaine des nouvelles technologies, le premier pas fut l'informatisation de la mairie, grâce



François Deshayes
Premier Vice-Président de la CCAC
Maire de Coye-la-Forêt

à la mise en place d'une messagerie électronique et de documents partagés. L'achat d'ordinateurs portables permet à tous les élus de mieux communiquer et de travailler plus vite. En 2015, le personnel de mairie disposera des mêmes moyens et sera formé pour être encore plus efficace avec les outils électroniques.

La rénovation du système audio à la salle des fêtes et l'installation prochaine d'un système vidéo vont permettre la projection de documents lors des réunions publiques. Nous pourrions aussi envisager la diffusion d'événements sportifs comme la Coupe du Monde de rugby ou des projections diverses.

Nous travaillons pour la mise en place d'un site web pour le paiement en ligne et la réservation de la cantine, de la garderie et du centre de loisirs. Le but est de faciliter le travail des secrétaires de mairie et la vie des parents. La mise en route est certes un peu plus longue que prévu, mais ce projet aboutira et La Chapelle-en-Serval pourra entrer dans le troisième millénaire.

Dans le domaine de la communication, la mise en place d'une page Facebook permet à tous de suivre l'actualité de la commune au jour le jour. Un site internet, en cours de réalisation, sera mis en ligne prochainement. Les moyens de communication traditionnels (magazine, annuaire des associations, agenda de la commune) ont été conservés et réactualisés. Ils

seront complétés par leur version électronique. Enfin, pour le développement durable, qui est un domaine transversal, Grégoire s'efforce de mettre son grain de sel dans les projets de ses collègues en matière de respect de l'environnement, d'économie d'énergie, de dématérialisation et de mobilité douce.

Il a aussi en charge de mettre en place un guide des nouveaux arrivants, qui doit tout expliquer sur le fonctionnement de la commune. Toutes les questions sur la vie, les besoins et services de notre commune devront trouver une réponse dans ce guide. Vous le croisez souvent dans les rues de notre village à pied ou à vélo. Il souhaite rendre ces modes de déplacement plus agréables et moins dangereux. C'est pourquoi nous lancerons, avec l'aide du PNR, une étude cyclable et piétonne sur l'ensemble de la commune.

— Jeunesse et sports

Marion Le Maux, quatrième adjointe en charge de l'éducation, de la jeunesse et des sports, conduit trois domaines phares de la vie de notre commune.

L'éducation, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires de 4 jours et demi dans nos écoles des Dimerons et du Bois de Chênes. L'idée maîtresse de notre programme était d'organiser un carnaval, une grande fête de fin d'année axée sur le travail de toutes les activités. Il aura bien lieu. Un deuxième projet, un potager, a aussi vu le jour. Les nombreux remous

dans le centre aéré depuis des années nous ont amenés à trouver un nouveau responsable. Après 5 mois de transition difficile, ce poste a été confié à Carine Merkamm, encadrée d'une équipe digne de confiance. Tout n'est pas parfait, mais nous en sommes conscients et ferons au printemps un bilan de ces premiers mois d'activité afin de faire les ajustements nécessaires pour la rentrée prochaine.

L'été dernier, nous avons organisé séjours dans le cadre du centre de loisirs. Ils ont rencontré du succès, pour toutes les tranches d'âge concernées. Avec notre responsable du centre de loisirs, nous travaillons déjà sur le programme de l'été prochain.

Marion a aussi en charge le Conseil Municipal Jeunes (CMJ). En décembre dernier, le CMJ, dans le cadre du Père Noël Vert, a récolté deux camionnettes de jeux et jouets, tous offerts par nos petits concitoyens. Ils ont été remis à la Croix-Rouge et au Secours Populaire.

Nous travaillons sur différentes rencontres sportives, mais également sur la création d'un nouvel événement sportif, chapeauté par notre commune.

Enfin, Marion travaille au jumelage avec une commune européenne, dont vous aurez des nouvelles prochainement.

— Entretien et cadre de vie

Olivier Pomponne, cinquième adjoint chargé de l'entretien et

du cadre de vie, a eu pour première mission de procéder aux contrôles réglementaires sur tous les bâtiments, jeux et équipements sportifs de la commune. Un grand nombre de défauts ont été mis en évidence par ces contrôles, et il a fallu consacrer une part importante de notre temps et de notre budget à leur remise en conformité et à la souscription de contrats de maintenances pour éviter que cela ne se reproduise.

Suite à la vente des terrains de l'ancienne école du Vieux Château, pour construire la maison médicale, il a fallu trouver des solutions pour entreposer le matériel et les équipements du service technique. Pour les stocker, nous avons loué un local de 250 m² auprès de la société SEMB à l'entrée de la commune. Il a fallu aussi déménager les associations Biblio Capelloise ALC et "Bienvenue chez les Dj'euns". Biblio Capelloise ALC a pu s'installer à la Roseraie, grâce aux armoires dans lesquelles nous avons investi, et j'espère qu'elle pourra dès cette année participer au projet "Les mots en l'air". Ce projet, proposé par la CCAC et dirigée par Périne Virgitti a pour but d'animer les bibliothèques de l'Aire Cantilienne.

Olivier travaille à la mise en place de radars pédagogiques aux entrées de la commune, sur la D1017. Nous voulons, en plus de la sécurité, réduire les nuisances sonores pour les riverains de la cité Halphen.

Parmi ses autres projets: mise en place de balançoires dans le parc

de la mairie et plaque commémorative afin de baptiser cet aire de jeux, création d'un terrain de football sécurisé par des filets en extérieur. Il travaille en relation étroite avec Dominique Hérent (élu non majoritaire) sur le projet "Voisins Vigilants".

Enfin un projet auquel le responsable des services technique M. Christian Barbet pense ne jamais voir le jour. La création de locaux destinés au service technique. C'est bien mal me connaître.

Il est hors de question de vous laisser travailler dans des conditions aussi déplorable. Je veux des résultats vous aurez donc des moyens.

— Vie sociale et commerce

Céline Lapôtre, sixième adjointe à la vie sociale et au commerce, travaille à mettre à l'honneur nos associations, nos commerçants et nos artisans afin qu'ils soient au cœur du tissu social de notre commune.

Nous avons demain soir, 12 janvier invités tous nos commerçants pour une rencontre.

A nous d'écouter leurs doléances et d'être force de proposition.

On a tous besoins d'eux, ils ont aussi besoins de nous. (voir page 17)

Les festivités incombent aussi à Céline Lapôtre. La chasse aux œufs, le forum des associations, le repas des aînés, le Noël des enfants, les vœux du Maire, et le salon de l'artisanat les 14 et 15 mars prochains (voir page 7). Merci à vous, Capellois, de votre participation à ces événements, car c'est grâce à

vous que La Chapelle-en-Serval est et restera une commune vivante, attrayante, où il fait bon vivre.

Enfin, elle s'occupe, avec Marion le Maux, des associations, qui participent pleinement à la vie de notre commune. Bienvenue aux nouvelles associations aux noms exotiques: The Moon Dance Association, Capoeira Raça, WSP Pilate...

Remerciements

Je tiens à remercier pour leur travail les associations de parents d'élèves, qui ont été quelque peu "bousculées" à la rentrée. Elles ont su, avec nous, mettre immédiatement l'intérêt des enfants en avant.

Je remercie les directrices d'école, M^{mes} Marchal et Vaillant, ainsi que les enseignantes, pour leur coopération. Nous avons pu, cet été, améliorer leur quotidien grâce à des travaux de peintures et des rangements.

Merci à M. Bataille, qui assiste à sa dernière cérémonie des vœux en tant que principal du collège du Servois. La réputation du collège n'est plus à faire. Félicitations pour le travail et les résultats probants de votre équipe enseignante.

Un remerciement particulier au Comité des Fêtes, repris de main de maître par Cécile Robin peu après notre élection. Ce changement n'est qu'une pure coïncidence avec le fait du changement de maire et toutes personnes pensants le contraire pourraient être accusés d'esprit chagrin. Elle a su s'entourer



d'un grand nombre de personnes, qui à ce jour font la force du "nouveau" Comité des Fêtes, déjà très actif dans la commune.

À ma demande, nous avons rencontré les maires-adjoints de la commune d'Orry-la-Ville et M. Henry Héry, son maire. Le but était simple : faire ensemble. Profiter des compétences de chacun, mutualiser le matériel, les idées, le dynamisme... Nous commencerons en douceur, étape par étape. Nous sommes (3500 et 3000) 6500 habitants. Ne construisons pas 2 fois la même chose pour avoir 2 ratés. Soyons intelligents, soyons créatifs.

L'arlésienne, vous connaissez forcément. C'est le mot que j'entends systématiquement quand je prononce le mot « Déviation ». Et bien moi, je suis et je reste confiant.

J'ai rencontré les responsables du Conseil Général en charge de la voirie départementale et des infrastructures par l'intermédiaire de notre Conseiller Général du canton de Senlis, Jérôme Bascher. Je les ai convaincus d'accepter une voie à double sens, et non deux fois deux voies, et ils me l'ont écrit. Ils désiraient un engagement du PNR pour un accord sur le même style de tracé. M. Marchand, président du PNR a courageusement fait un courrier en ce sens. Je dis courageusement car je sais que ce n'est pas son choix personnel. Il a compris ma demande et a respecté le choix des Capellois.

Ne crions pas victoire, rien n'est gagné. Je ne vous ai pas dit que les travaux commençaient à la fin de la semaine.

Nous avons en 6 mois obtenu des accords écrits de part et d'autre, accords attendus depuis... je n'ose pas compter. M. Jérôme Bascher, Conseiller Général du Canton de Senlis nous a écrit ce jour : Les crédits d'études sont votés. (Attendons la suite)

Je voudrais saluer une personne pour qui ce sont les derniers vœux dans notre commune en tant que Directrice Générale des Services. M^{me} Maissonny a demandé son droit au repos mérité, appelé retraite. Ah, plus de maire sur le dos, enfin des vacances. Elle en a épuisé plus d'un. M. Halphen, M^{me} Baron, M. Tellier, M. Colé, M. Espercieux.

Elle décide de partir quand j'arrive... Je me poserais toute ma vie la question. « A cause de moi ou pas à cause de moi. »

Cela n'a aucune importance. Je lui fais une entière confiance et je souhaite à bon nombre de commune d'avoir des M^{me} Maissonny. Elle et son adorable mari François vont pouvoir un peu profiter d'eux. Il y a un projet qui me tient tout particulièrement à cœur, c'est la construction de la maison médicale. Elle permettra à nos concitoyens d'avoir un service santé de proximité qui fait cruellement défaut dans notre département. Le désert médical approche à grand pas.

J'ai cru lire l'année dernière « si M. Dray passe » il n'y aura pas de maison médicale.

Je suis désolé d'avoir fait peur à certains d'entre vous.

Je sais et je le dis devant vous, si j'avais eu la main, cela n'aurait pas été fait ainsi, il y aurait eu des commerces, autour d'un vrai cœur de village, avec le cabinet médical. Il en a été décidé autrement en urgence avant les élections.

Le 1^{er} décembre 2014 à 10 heures du matin j'ai pu officiellement vendre le terrain de l'école du Vieux Château à la société 3D Développeurs, en présence des futurs membres du corps médical qui ont accompagné cette opération et sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour. La démolition de l'école est déjà terminée.

La maison médicale devrait voir le jour fin du premier trimestre 2016.

Je voulais des élus qui veulent que cela avance, qui m'interpellent sur ce qui ne va pas, qui me poussent. Croyez moi sur parole, j'ai trouvé une équipe qui ne me lâche pas. Des casse-pieds de première, mais c'est pour moi un réel plaisir d'avoir cette équipe et de travailler avec eux. J'ai confiance en eux et je suis certain qu'ils me donnent aussi leur confiance.

Vous pouvez vous aussi les interpeller, les rencontrer pour la moindre question. C'est notre rôle de trouver la solution, même si parfois, je le regrette il y a échec, nous ne pouvons pas décrocher la lune.

Merci à vous et très bonne année et comme de coutume je ne terminerai pas sans dire à mon équipe : au boulot.

Agenda

14 mars 2015

Bal country, par le Cheyenne Band Country du Servois (salle des fêtes) - page 22

14 et 15 mars 2015

Salon de la gastronomie et de l'artisanat (gymnase) - page 17

22 et 29 mars

Élections départementales page 09

05 avril 2015

Chasse aux œufs (parc de la Mairie) - page 22

Après-midi et soirée jeux, par le Comité des Fêtes (salle des fêtes) - page 20

12 avril 2015

Finales du tournoi open adultes de 13 h 30 à 17 h 30, par le Tennis Club du Servois

03 mai 2015

Stade Charléty, par l'ASOC



08 mai 2015

Commémorations au monument aux morts La population est conviée à participer à la commémoration du 8 mai 1945. À 10 h 45, rassemblement à la Roseraie, suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts, puis d'une allocution du maire à la salle des fêtes, avec vin d'honneur

30 et 31 mai 2015

Fête communale (place de la Glorie)

02 juin 2015

Théâtre : « Le Square », par La Petite Vadrouille

03 juin 2015

Théâtre : « Inspiration », par La Petite Vadrouille

05 juin 2015

Théâtre : « Les Dialogues », par La Petite Vadrouille

07 juin 2015

Fête des associations (parc de la mairie)



13 juin 2015

Concert I-Music (salle des fêtes)

20 juin 2015

Spectacle ZUMBA® avec MJ School (salle des fêtes)

27 juin 2015

Spectacle Loisirs Capellois 2000 (gymnase)

Festival Rockabilly (parc de la mairie et salle des fêtes)

28 juin 2015

Finales du tournoi open jeunes de 9 h à 17 h, par le Tennis Club du Servois

13 juillet 2015

Feu d'artifice par le CdF en collaboration avec le CdF d'Orry-La-Ville

14 juillet 2015

Cérémonie au monument aux morts

06 septembre 2015

Brocante boulevard de la Riolette



Informations diverses



Conseil juridique

Un conseiller juridique vous reçoit gracieusement, le second jeudi de chaque mois, de 15 h à 18 h, dans la salle des mariages de la mairie. Pour permettre au conseiller juridique de mieux préparer votre visite, vous pouvez contacter la mairie au 03 44 54 60 29 en indiquant votre venue et vos coordonnées.

Mariages, naissances, décès

— Naissance

LECENES Lénora,
née le 11/10/2014
à Gonesse (Val d'Oise)
VALLIET Wendy,
née le 29/10/2014 à Senlis (Oise)
COLLAS Gwenaëlle,
née le 7/11/2014 à Creil (Oise)
ORCHAMPT Gianni,
né le 4/12/2014 à Senlis (Oise)
BERNARD Louis,
né le 18/12/2014 à Senlis (Oise)

— Décès

CHAOUKI Khadija,
le 12/01/2015 à Senlis (Oise)
LEROY Marc,
le 15/01/2015 à Senlis (Oise)

Maire et adjoints



Maire

Daniel Dray (daniel.dray@lces.fr)



Maire-adjoint aux finances et aux aînés

Bernard Billière (bernard.billiere@lces.fr)



Maire-adjointe à l'aménagement du territoire

Marie-Claire Gibergues (marie-claire.gibergues@lces.fr)



Maire-adjoint à la communication, aux nouvelles technologies et au développement durable

Grégoire Dubourg (gregoire.dubourg@lces.fr)



Maire-adjointe à l'éducation, à la jeunesse et aux sports

Marion Le Maux (marion.le-maux@lces.fr)



Maire-adjoint à l'entretien et au cadre de vie

Olivier Pomponne (olivier.pomponne@lces.fr)



Maire-adjointe à la vie sociale et au commerce

Céline Lapôtre (celine.lapotre@lces.fr)

Horaires des cérémonies religieuses

Église de la Trinité de La Chapelle-en-Serval

— Messes

- dimanche 1^{er} mars à 9 h
- dimanche 29 mars à 9 h 30

— Veillée pascalle

- samedi 4 avril à 20 h 30



Élections départementales

22 et 29 mars 2015

Les élections départementales remplacent les anciennes élections cantonales. Elles visent à élire nos conseillers départementaux, qui siègent au Conseil Général. Afin de respecter la parité tout en conservant le même nombre de conseillers, le nombre de cantons est divisé par deux et un binôme mixte représente chaque canton au sein du Département.

— Mode de scrutin

Lors des élections départementales de mars 2015, le nouveau mode de scrutin s'appliquera pour la première fois : deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au scrutin binominal à deux tours. Les candidats devront se présenter en binôme composé d'une femme et d'un homme. Ils seront élus pour six ans. Pour être élu au premier tour, un binôme devra recueillir à la fois la

majorité absolue et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour aura lieu. Au second tour, les binômes ayant obtenu au moins 12,5 % des voix des électeurs inscrits seront autorisés à se présenter. La majorité relative (le plus grand nombre de voix) leur sera alors nécessaire pour être élus.

— Le territoire

Un redécoupage des cantons (pour un rééquilibrage démographique) est mis en place. L'Oise passe ainsi en 2015 de 41 à 21 cantons. La Chapelle-en-Serval fait partie du canton de Senlis. Celui-ci est composé de 14 communes (contre 17 auparavant) : Aumont-en-Halatte, Avilly-Saint-Léonard, Chamant, La Chapelle-en-Serval, Courteuil, Fleurines, Mont-l'Évêque, Mortefontaine, Orry-la-Ville, Plailly, Pontarmé, Senlis, Thiers-sur-Thève, Vineuil-Saint-Firmin. Trois communes ont quitté le canton : Barbery, Montepilly, Villers-Saint-Frambourg (canton de Pont-Sainte-Maxence).

— Nos bureaux de vote

Bureau 1 : mairie
Bureau 2 : école des Dimerons
Bureau 3 : école du Bois de Chênes
Les trois bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h sans interruption. (attention : passage à l'heure d'été le 29 mars, 18 h correspondra à 17 h la veille). Il vous sera demandé pour pouvoir voter, une pièce d'identité permettant de vous identifier, sans dérogation possible.

Venez voter !

Détecteurs de fumée

À compter du 8 mars 2015, la loi n°2014-366 obligera les propriétaires d'un logement à effectuer l'installation d'un détecteur de fumée. L'objectif est de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie, et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Ces équipements doivent être fournis et installés par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location. Ces détecteurs de fumée doivent être munis du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit déclarer à son assureur, avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie, que le logement est équipé d'un détecteur de fumée. Cette notification est faite par la remise d'une attestation (vosdroits.service-public.fr/particuliers/R39515.xhtml). Aucune sanction n'est actuellement prévue par la réglementation en cas de non installation du détecteur de fumée. La compagnie d'assurance ne peut d'ailleurs pas se prévaloir du défaut d'installation du détecteur pour s'exonérer de son obligation d'indemniser les dommages causés par un incendie.

Conseil Municipaux

Le Conseil Municipal du 5 décembre 2014 :

1. Adopte l'adhésion au Tipi (titres payables sur internet), pour le paiement des factures de cantine, périscolaire et centre aéré.
2. Prend acte de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme, conduit par le bureau d'études désigné, le cabinet "Mosaïque Urbaine" de Paris.
3. Transfère la compétence "assainissement eaux usées" au syndicat SICTEUB et prend les décisions modificatives budgétaires permettant le transfert des crédits vers ce syndicat.
4. Adopte des décisions modificatives de budget pour la prise en compte des dépenses et recettes réelles enregistrées tout au long de l'année.
5. Actualise le tarif de location journalier de la salle de l'ancienne mairie, qui passe de 500 FF à 100 €.
6. Autorise le Maire à signer le marché de cantine scolaire avec la société Armor Cuisine, retenue par la commission d'appel d'offres parmi les 5 propositions reçues.
7. Renouvelle la convention avec la SPA pour la mise en fourrière des animaux errants pour un montant de 1,09 € par habitant.
8. Accepte le suivi des travaux de voirie par la société ACP pour la période 2015 - 2016 pour un coût de 14.682,50 € H.T. et le diagnostic amiante préalable à la réalisation de ces travaux pour un montant de 2.925 € H.T.
9. Accepte le remboursement de frais supportés par des agents communaux (51,88 €).
10. Est informé que les occupants des logements détruits sur le terrain des futures constructions, près de l'église, ont été relogés.
11. Est informé du départ en retraite d'un agent d'école maternelle le 01/11/2014.
12. Est informé de la réorganisation des services périscolaires et de l'école maternelle suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires :
 - création de deux emplois d'adjoints techniques (l'un à temps plein, l'autre à 25,5 h / semaine)
 - modification du temps d'emploi d'un adjoint d'animation, porté de 30 à 35 h / semaine
13. Vote le remplacement du délégué suppléant au syndicat intercommunal PNR.
14. Est informé du recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2015.
15. Officialise avec le propriétaire d'un terrain l'accès à une canalisation d'eaux pluviales pour permettre son entretien.
16. Vote les délégués au sein du conseil d'administration du Collège du Servois :
 - Titulaire : Marion Le Maux
 - Suppléant : Cécile Robin
17. Est informé du lancement d'un marché d'éclairage public, arrivé à son terme le 31 décembre 2014.
18. Est informé que le mobilier de l'ancienne école a été presque entièrement récupéré par les particuliers ; les dons collectés représentent environ 800 €.

Travaux



Le PLU, une démarche partagée et concertée

La Commune n'est pas seule pour élaborer son document. De nombreux acteurs l'accompagnent, à différentes étapes et à différents niveaux. Les études sur notre Plan Local d'Urbanisme ont concrètement commencé en ce début d'année 2015.

Les étapes et le calendrier : du diagnostic territorial à l'approbation du PLU

La transformation d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) est une démarche longue, qui s'enrichit au fur et à mesure que l'on franchit les différentes étapes. Chacune d'elle nourrit la suivante pour aboutir à l'adoption du PLU par le Conseil municipal.

Aujourd'hui, où en est-on ?

En janvier, le groupe de travail urbanisme a entamé la première étape de travail : le diagnostic. Le diagnostic analyse le territoire sous tous les angles : habitat, économie, équipement, mobilité, environnement, etc. Véritable photographie de la commune, il fait émerger les constats et les défis auxquels notre commune doit répondre pour l'avenir. Lors d'un prochain article, nous partagerons les éléments-clés et les enjeux qui auront été mis en avant par ce travail.

La concertation : en savoir plus....donner son avis.

La concertation mis en place dans le cadre du PLU est multiple, vous trouverez plusieurs occasions de vous informer et de donner votre avis.

Découvrir & Comprendre

Une exposition évolutive pour découvrir et comprendre les différentes étapes du projet au fur et à mesure qu'elles sont franchies. (prochainement visible en mairie)

Échanger & Débattre

Une réunion publique sera organisée pour expliquer le projet et pour vous permettre de poser vos questions et de faire des propositions.

Expliquer

Un registre de concertation sera mis à votre disposition en mairie pour recueillir vos avis et remarques. Dès l'ouverture de notre site, une page dédiée au PLU y sera consacrée.

Avancement des travaux pour la maison médicale

Démolition de l'ancienne école rue du Vieux Château. La grue est installée, le terrassement commence.



Logements

La résidence du Chenuet, allée des Marronniers, habitée en parti depuis le 18 février.



La résidence Arthur Bras, dans la rue de Paris, est habitée en partie depuis la fin d'année 2014.



Sécurité

Sécurité aux abords des écoles

La sécurité aux abords des écoles a toujours été un sujet sensible. Avec l'instauration du plan Vigipirate "Alerte Attentat", il a été d'autant plus d'actualité.

La sécurité n'est pas un sujet à prendre à la légère. Nous vous recommandons de rester attentifs lors de la dépose de vos enfants et de respecter quelques règles de sécurité autour des établissements scolaires de notre commune. Il est donc très important d'améliorer certains points. Les voitures ne doivent pas stationner :

- sur les trottoirs peints en jaune
- devant les portails des résidents
- sur les passages piétons

Merci d'utiliser le dépose-minute pour la sécurité de vos enfants à l'école du Bois de Chênes. Pensez aussi à adapter votre vitesse aux abords des écoles. Ces quelques rappels doivent nous permettre de mieux sécuriser et faciliter nos déplacements près des écoles. Nos enfants passent le "permis piéton" dans le cadre d'un partenariat avec la gendarmerie. Le chemin vers l'établissement scolaire constitue un véritable lieu d'apprentissage de la sécurité routière.

Merci par avance pour votre vigilance active.



Voisins vigilants

Vous avez pu lire dans *Les Nouvelles en Serval* n°3, dans l'article "Prévention des cambriolages", quelques lignes sur la contribution de chacun en matière de prévention des actes de délinquance : "La contribution de chacun est nécessaire pour aider les forces de l'ordre à lutter contre les vols et autres délits. Les services de police et la gendarmerie sont là pour mettre en échec les délinquants. Ils ont besoin de la contribution et de la vigilance de tous.

Nous vous informons que vos élus proposeront prochainement, en étroite collaboration avec la gendarmerie, la mise en place de l'opération "Voisins vigilants" avec pour objectifs de :

- Rassurer la population.
 - Faire de la prévention de proximité.
- Ce dispositif permet d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de matière à troubler la sécurité des biens et des personnes. Nous espérons une remarquable participation citoyenne au sein de notre village. Il faut rejeter le procès de délation attribué à ce dispositif qui renforce sans équivoque la prévention de la délinquance dont vos représentants communaux sont aussi responsables.

Devant ces délits, on ne peut oublier la notion de fraternité. Nous ne pouvons plus être individualistes, nous devons être unis et chercher à protéger nos voisins.

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur voisinsvigilants.org.

Vie de la commune



De gauche à droite : Manoëlle Martin, Conseillère Régionale - Patrice Marchand, Maire de Gouvieux - Jérôme Bascher, Conseiller Général Canton de Senlis - Nicole Ladurelle, Maire de Lamorlaye - Claude Van Lierde, Vice Président - Christian Lamblin, Maire de Mortefontaine, Vice Président - Eric Woerth, Maire de Chantilly, Président de la CCAC - Corry Neau, Vice Présidente - Jean-Michel Dagniaux, Maire d'Apremont - Michel Mangot, Maire de Plailly - André Gillot, Maire de Vineuil-Saint-Firmin - Didier Briche, Vice Président - Bertrand Guillelmet, Vice Président - François Deshayes, Maire de Coye-le-Forêt, Premier Vice Président.

Vœux de l'Aire Cantilienne

La Communauté de Commune de l'Aire Cantilienne a choisi de venir fêter ses vingt ans dans notre commune. En présence de plus d'une centaine d'élus, Éric Woerth a rappelé le travail de l'Aire Cantilienne sur ces vingt dernières années et tracé les grandes lignes à venir sur les principaux domaines de compétences de l'Aire Cantilienne, comme le tourisme, la piscine Aqualis, la vidéosurveillance, le haut-débit, la mutualisation du «droit du sol», et naturellement la redevance incitative.

Projet de jumelage

Notre commune a un grand projet qui pourra bénéficier à tous: le jumelage avec une commune européenne. Le jumelage repose sur un double engagement: celui de la collectivité et celui des habitants. Ces deux conditions sont indispensables pour que le jumelage atteigne ses objectifs. À ce jour, le projet est encore au stade d'étude. Le 1^{er} pays choisi a été celui de nos voisins allemands. Mais le jumelage n'atteindrait pas son but s'il limitait ses ambitions – et son mode de fonctionnement – à la seule initiative des élus: les activités de jumelages doivent s'ancrer dans la réalité quotidienne de tous les habitants.



tants. C'est pourquoi ces derniers doivent être très largement associés à sa réalisation, directement ou par l'intermédiaire des associations et organisations sportives, culturelles, sociales... Nous vous tiendrons donc au courant de chaque étape.



Vie pratique

Conteneurs à verre enterrés

Depuis début décembre 2014, deux conteneurs à verres enterrés ont été installés dans notre commune, en remplacement de deux conteneurs aériens. Cette opération a été faite à notre demande et réalisée par la CCAC (Communauté de Commune de l'Aire Cantilienne). Outre l'aspect indéniablement plus propre, cela permet de diminuer les nuisances sonores. Nous avons dans notre commune quatre points de dépôt de verres:

- conteneur aérien: route de Plailly à l'entrée du Service Technique
- conteneur aérien: rue des Lactaires - face à la Caserne des Pompiers
- conteneur enterré: boulevard de la Riolette - face au Gymnase
- conteneur enterré: rue du Pont Saint Jean - hauteur parc de la Glorie

Pour le respect de nos concitoyens, veuillez déposer votre verre du



Ancien conteneur à verre

lundi au samedi de 8 h à 20 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Rappel:

Dans les conteneurs à verres, vous pouvez déposer: bouteilles, bocaux, pots

Les interdits: faïence, vaisselle, porcelaine, pot de fleurs, vitres cassées

Le verre récolté permet de fabriquer du verre recyclé.

Une fois collecté, le verre est broyé dans un centre de traitement. Le calcin obtenu est recyclé et transformé en bouteilles et autres objets en verre.

Saint-Gobain Emballage a acheté le verre au tarif de 28,28 € la tonne en 2013. La somme reversée par Saint-Gobain pour 2013 à l'Aire Cantilienne est de 35 440 €,



somme à laquelle vient s'ajouter une aide de l'ADEME - Éco-Emballage de 12 048 €.

Il est donc très important de déposer votre verre dans notre commune ou une commune de l'Aire Cantilienne, pour pouvoir ainsi récolter ces sommes.

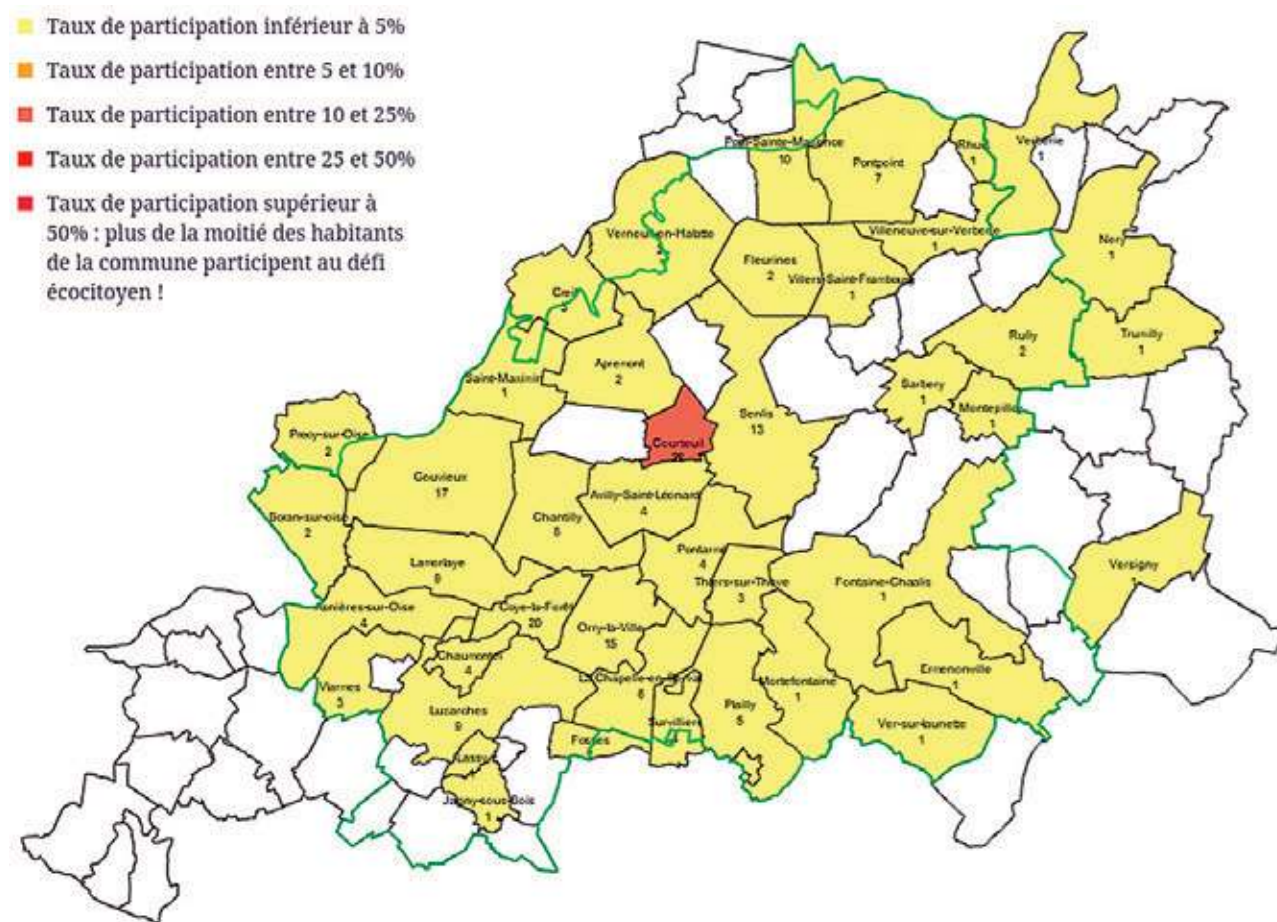
En 2013, la moyenne de verre collecté par habitant était de 33,23 kg.



En haut : Conteneur à verre : Place de la Glorie.

Ci-dessus : Conteneur à verre : boulevard de la Riolette - face au Gymnase

Le Parc Naturel Régional



Défi écocitoyen

Parce qu'il n'y a pas de petit geste et que chaque initiative compte, le Parc Naturel Régional Oise - Pays-de-France invite ses habitants à relever, tous ensemble, le "Défi écocitoyen". Au total, 23 gestes allant de l'autocollant "Stop pub" collé sur la boîte aux lettres à l'utilisation des transports en commun, en passant par le compostage ou les économies d'eau. Combien pourrez-vous le remplir ?

Commencez par vous inscrire sur ecodefi.parc-oise.defrance.fr/inscription puis parcourez les défis et remplissez les cases, vous obtiendrez votre score, que vous pourrez fièrement arborer sur votre page Facebook ou dans vos conversations entre voisins. Faites la course avec les autres communes du PNR ! À l'heure où nous écrivons ces lignes, La Chapelle-en-Serval est à seulement 50 participants loin des champions de Courteuil (630 habitants).

Paroles de commerçants



Bar-tabac “Le Serval”

Les Nouvelles en Serval : Bonjour.
Le nom du Bar PMU "Le Serval" existe-t-il depuis longtemps?
Depuis que je suis arrivé il y a 9 ans. Avant, c'était "Chez Patrick" et il y a plusieurs dizaines d'années c'était déjà "Le Serval". Il ne faut pas confondre avec le "Bistrot du Serval" à côté du centre E. Leclerc. J'habitais Fosses et tenais un bar à Compiègne. Je passais devant ce bar tous les jours et mon rêve était de le reprendre. Un jour, j'ai décidé de vendre mon bar à Compiègne car j'en avais assez de faire le trajet tous les jours. Le jour même de la mise en vente, l'agent immobilier spécialisé dans les fonds de commerce m'a proposé le bar où nous sommes. J'étais tellement content que j'ai dit oui immédiatement sans savoir si mon ancien bar serait vendu.

LNES : Pourquoi ce bar, précisément ?

D'abord, parce que c'était à côté de mon domicile. Ensuite, pour le bar en lui-même : c'est un établissement familial, ni trop grand ni trop petit ; à ma taille. Je ne l'ai pas modifié, mais avec de la gentillesse et de la sympathie - je suis naturel en plus ! - il y a 3 ou 4 fois plus de clientèle qu'avant. Et puis, La Chapelle-en-Serval est un lieu de passage incroyable entre Paris et les grandes villes de l'Oise. C'est un vrai atout pour les commerçants.

LNES: Qu'appréciez-vous dans votre village?
Ce n'est pas un village mort.

Ce n'est pas la campagne, avec tous ces gens qui traversent la commune, mais ce n'est pas une ville du 95 non plus!

LNES : De quoi notre commune a-t-elle besoin, selon vous ?

Il faudrait favoriser les commerces de proximité dans le centre ; améliorer les transports en commun, pour emmener les personnes âgées au centre E. Leclerc par exemple, mais aussi à l'intérieur du village. Et puis, la rue de Paris mériterait un coup de propre sur les façades des immeubles, et davantage de place pour les commerçants. Quand je regarde d'anciennes photos de notre commune sur internet, notre village était beaucoup plus vivant, il y avait plus de gens dans la rue, plus de commerçants...

LNES : La diversité des commerces vous paraît-elle importante pour renforcer l'attrait de notre village ? Oui, inutile d'avoir un deuxième bar PMU par exemple (rires), mais cela dit, La Chapelle-en-Serval est déjà attractive. J'ai beaucoup de clients fidèles qui viennent du 95.

LNES : Que pensez-vous d'une association des commerçants et artisans ?

Je trouve cela très bien. Par exemple, si je connais les artisans de la commune, je peux renseigner mes clients. C'est un bon moyen de se faire connaître et de faire travailler les artisans locaux plutôt que les clients s'adressent ailleurs. À la réunion des commerçants et artisans organisée par la mairie en janvier, j'ai été surpris du nombre d'entreprises

présentes dans notre commune (170 au total) dont une trentaine étaient représentées. Avec une association, on pourrait travailler ensemble, créer des emplois, pourquoi pas ?

LNES : Un dernier mot ?

Oui, j'espère que M. Dray va tenir son programme et sa promesse d'embellir la rue de Paris pour nous, les commerçants. Je garde son programme dans le tiroir du bar et je le sors quand je le vois. Je lui ai dit que je sortirai ce papier tant qu'il n'aura pas tenu sa promesse, mais je sais que c'est dur et que ça ne dépend pas seulement de la mairie. Cela dit, les maires précédents nous disaient la même chose, les mêmes promesses, et on n'a rien vu ! Pontarmé y est bien arrivé, et il n'y a pas eu trois maires pour le faire !

Réunion
commerçants

Une réunion conviant les commerçants et entrepreneurs capellois s'est déroulée ce 21 janvier 2015. Cette première invitation nous a permis de faire connaissance et de prendre contact avec les commerçants et artisans de la commune. Cet échange nous a permis de mieux comprendre les besoins et attentes de chacun. Les participants ont montré leur intérêt pour la naissance d'une association de commerçants et artisans.

De prochaines réunions seront bientôt organisées afin de poursuivre ce bel élan fédérateur.

Libre expression

La loi oblige les communes de plus de 3500 habitants à laisser un espace d'expression dans les supports de communication municipaux aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Bien que notre commune ne compte que 3003 habitants, nous avons souhaité nous ouvrir à cette mesure. Les textes publiés dans cette rubrique sont publiés tels qu'ils nous ont été fournis, sans modification, et n'engagent que leurs auteurs. Le droit de réponse est ouvert à toutes les formations représentées parmi les élus.

Bâtir Ensemble

— Un espace d'expression nous a été proposé.

L'équipe BÂTIR ENSEMBLE apprécie ce geste et l'honore dans ce bulletin. L'année 2014 et le début de cette nouvelle année nous ont donné de grandes satisfactions avec la concrétisation de projets élaborés pendant notre mandature ainsi que la reprise d'actions mises en place par notre équipe.

Nos projets Concrétisés

- Extension du gymnase
- Création de l'espace «Cœur de Village»
- Maison médicale
- Restauration de l'église de la Trinité

Nos actions reprises

- Salon de l'artisanat
- Chasse aux œufs
- Distribution des colis aux aînés ne venant pas au repas
- Mise en route des illuminations de Noël par le CMJ
- Père Noël vert organisé par le CMJ

L'équipe en place a sa définition de la conduite des affaires dont nous n'en connaissons pas les détails.

Le constat est là, aucune commission n'a été mise en place.

Nous restons cependant attentifs au bon déroulement des délibérations, et n'hésitons pas à exprimer nos points de vue.

— Les élus
Bâtir Ensemble

Philippe Espercieux
06 07 87 20 64

Albert Moll
06 81 24 86 21

Françoise Pillon
06 76 39 89 95

Retour sur...

Père Noël vert du CMJ

En décembre dernier, avec le Conseil Municipal Jeunes, l'opération "Père Noël Vert" nous a permis de récolter énormément de jeux et jouets offerts par nos petits concitoyens à d'autres enfants. L'ensemble de ces dons a été remis à la Croix-Rouge et aux Secours Populaire. Un grand merci à tous pour avoir fait preuve de tant de générosité. Merci également à M^{mes} Marchal et Vaillant et M. Bataille (directrices des écoles maternelle et élémentaire et principal du collège) pour nous avoir permis de rassembler les jeux et jouets dans leurs établissements scolaires.



Paroles d'associations

Biblio Capelloise ALC

Attention! La bibliothèque change ses horaires d'ouverture à la demande des adhérents. Les nouveaux horaires sont:

- Mercredi, de 15 h à 18 h 30
 - Vendredi, de 17 h à 19 h 00
- Permanence le mercredi, pendant les vacances scolaires et en juillet

Ouvrages pour enfants et ados (romans et nouveautés littéraires). Venez nombreux, nous serons heureux de vous accueillir.



Capoeira

Association ACCRF

Notre association a été créée le 21 juin 2013.

Les origines de cet art martial, né dans la clandestinité, sont très difficiles à cerner. L'influence africaine est indéniable. Certains considèrent que tout ce qui la constitue aujourd'hui existe, ou aurait existé, en Afrique. Il est notamment souvent fait référence aux techniques de combat des armées du "Royaume Kong", dont l'art de guerre à main nue portait le nom de "ngo-lo" (en français, la force de la panthère, animal totem du peuple Kongo). D'autres plaident en faveur d'une origine essentiellement brésilienne. La solution se trouve vraisemblablement entre les deux, tant les influences africaines



et brésiennes sont intimement liées dans les mouvements, les règles mais aussi les instruments et les rythmes.

Dès le XVI^e siècle, le Brésil, alors sous domination portugaise, devient un pays clé dans la traite négrière. Les esclaves africains arrivent régulièrement, en nombre, depuis différentes régions d'Afrique, dans le cadre d'un réseau commercial très structuré. Pour éviter les révoltes, les Portugais veillent à séparer les esclaves venant des mêmes tribus.

Toutefois, ces groupes divers se retrouvaient à l'occasion de regroupements hétéroclites où serait née la première forme de capoeira, mêlant différentes traditions africaines dans un contexte social et politique particulier, celui de la société coloniale brésilienne.

Notre groupe existe depuis 27 ans et est présent dans le monde entier. Tout le monde peut pratiquer la Capoeira. Celle-ci nous apprend le contrôle de soi-même, la culture brésilienne, et l'autodéfense.

Contact: Gaëlle ou Laura (accrf@hotmail.fr)



Comité des Fêtes

— Soirée Loto du 31 janvier

Samedi 31 Janvier, nous avons organisé notre première soirée loto. Le nombre de participants a très largement dépassé nos espérances! La capacité de la salle des fêtes étant limitée à 300 personnes pour des raisons de sécurité, nous avons dû refuser l'entrée à plus de cent personnes. Nous tenons à nous en excuser et en prenons bonne note pour la prochaine fois. Nous espérons que tous les joueurs sont repartis heureux, surtout les gagnants! En tout cas, nous, bénévoles du Comité des Fêtes, nous l'étions.

Cette réussite est le fruit d'une collaboration entre divers intervenants que le Comité des Fêtes tient à remercier :

- les **bénévoles** de la nouvelle équipe du Comité des Fêtes pour leur efficacité, leur implication, et tout cela dans la bonne humeur
 - l'équipe du **service technique** de la commune, pour leur coup de main et leurs conseils avisés
 - la **mairie** de La Chapelle-en-Serval, pour le prêt de la salle des fêtes
 - **Claudine**, la présidente du Comité des Fêtes d'Orry-La-Ville, qui nous a fait profiter de son expérience
- Un grand merci également à tous les commerçants de La Chapelle-en-Serval qui nous ont soutenus et



Enfin, un grand merci également à tous les participants. Nous sommes très fiers d'avoir réussi ce pour quoi cette association événementielle existe, mais aussi d'avoir mobilisé autant de Capellois et d'habitants des communes alentour.

Si cette soirée vous a plus, suivez-nous sur Facebook (fb.com/cdfclces), rejoignez-nous sur notre site web (cdfclces.fr) ou écrivez-nous à contact@cdfclces.fr!

sans qui les lots n'auraient pas été aussi variés et conséquents :

- **Tiara Château Hôtel Mont Royal**
- les magasins **Leclerc** et **Dia**
- la bijouterie **Tranchez**
- les salons de coiffure **Chrysalide** et **Les Ciseaux de Léa**
- les boulangeries **Le Pain Doré** et **Le Goûter de Fanny**
- **La Chapelle Fleurie**
- les restaurants **Le Simbad**, **In Mano**, **Le Chap'Val**, **Lal Qila**
- le garage **Renault Moréno**
- les boutiques de vêtements **Conway** et **Bertlyne**

— Après-midi et soirée jeux le 05 avril 2015

Vous avez aimé notre soirée découverte jeux du 15 novembre 2014? Une nouvelle édition aura lieu le 05 avril de 15 h à 21 h à la salle des fêtes. Restauration et boissons seront proposés. Une participation de 2 € par adulte et 1 € par enfant sera demandée pour cette journée.

Jeunesse

Cantines scolaires

Nous étions à l'écoute des enfants et des parents et avons profité de l'échéance du contrat de restauration scolaire, pour être plus attentifs à l'appel d'offre. Parmi les 5 dossiers envoyés, la commission d'appel d'offre a opté pour le prestataire proposant la meilleure qualité nutritive ainsi que le meilleur rapport qualité-prix, en plus des aliments "bio" que nous avons ajoutés à la demande. Le prestataire retenu est la société Armor Cuisine, qui sert les repas des écoles maternelle et élémentaire depuis le 1^{er} janvier 2015.

Depuis 40 ans, Armor Cuisine élabore une cuisine traditionnelle et artisanale permettant de proposer des recettes de fabrication "maison" tout en assurant une sécurité alimentaire permanente. Depuis début janvier, c'est avec plaisir que nous entendons les échos favorables des enfants et des enseignants, ainsi que des élus qui l'ont testé.

Vous trouverez les menus de cantine de chaque mois sur [fb.com/lachapelleenserval/notes](https://www.facebook.com/lachapelleenserval/notes).

armor cuisine
la cuisine traditionnelle au service de la collectivité

Noël des enfants

Les enfants de la maternelle au CM2 ont été accueillis le 13 décembre 2014 à la salle des fêtes. La journée s'est déroulée en 3 groupes d'âge, pour mieux apprécier ce moment. L'école de musique I-Music a accueilli chaque groupe à l'entrée de la salle en interprétant divers chants de Noël. La troupe de théâtre locale, "La Petite Vadrouille", a pour chaque groupe raconté des histoires de saison, accompagnée par deux violonistes.

Le Père Noël est venu rendre visite aux enfants et chacun a pu repartir avec un cadeau adapté à son âge :

- 3 ans : Domino des animaux
- 4 ans : Mallette de dessin
- 5 ans : Blopens
- 6 ans : Fais tes bonbons
- 7 ans : Coffret gourmand sucette
- 8 ans : Et Toque
- 9 ans : Tente
- 10 ans : Téléscope



Chasse aux œufs

Dimanche 5 avril de 11 h à 12 h, tous les enfants de maternelle et de primaire habitants notre commune et scolarisés dans notre commune ou ailleurs sont invités à venir débusquer les œufs cachés dans le parc de la mairie. Il leur faudra en trouver 4 au maximum, qu'ils pourront ensuite échanger contre de vraies friandises. En outre, une tombola leur permettra de remporter 3 gros lots en chocolat!



Cheyenne Band Country du Servois

Journée Country

L'association «Le Cheyenne Band Country du Servois», organise le samedi 14 mars 2015, une journée Country à La Chapelle-en-Serval. Une réunion des Présidents des clubs des régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais sera organisée le samedi matin à la salle des fêtes.



Renseignements

Patrick Maulavé
Président du Cheyenne Band Country du Servois
Coordinateur FFCLD (Picardie, Nord, Pas-de-Calais, Moselle)
1200 rue de Paris
60520 La Chapelle-en-Serval
06 20 86 87 45

patrick.maulave@orange.fr
ffcl.d.picardie@gmail.com
<http://www.cheyenneband.fr>

Sports



ASOC

Association Sportive d'Orry La Chapelle

L'ASOC a été créée en 1955 et est présidée aujourd'hui par Christophe Baury. Ses 230 adhérents se répartissent en plusieurs catégories, des débutants aux vétérans. Ses principales activités sont :

- les entraînements (toutes catégories)
- les matchs (U17, U15, séniors, vétérans)
- les plateaux, mini-matchs avec d'autres clubs (U7, U9, U11, U13)

Différentes manifestations sont organisées chaque année. Le 18 janvier dernier, les vétérans ont joué un match amical contre le Variétés Club de France (varietes.org). De grands noms du football, comme Bixente Lizarazu, Reynald Pedros, Claude Puel, Patrick Colleter ou Sony Anderson, ont sorti les crampons pour l'occasion. Ce match à la mémoire des



victimes des attentats de début janvier a attiré près de 1500 spectateurs, qui ont pu voir de près ces vedettes, pour une entrée à 2 € seulement. L'intégralité de la recette de ce match a été reversée à la rédaction de Charlie Hebdo.

En octobre, les U15 ont participé au challenge Orange à la mi temps du match PSG - Monaco au Parc des Princes avec succès, se qualifiant pour le prochain tour.

Courant mai 2015, les U9 à U13, soit une cinquantaine d'enfants, accompagneront le PSG féminin au Stade Charléty à Paris.

U7, U9, U11, etc. désignent des catégories de joueurs en fonc-



tion de leur âge. Le "U" signifie "under" (moins de). U15 signifie par exemple "moins de 15 ans".

Contact
Christophe Baury, Président
Téléphone: 06 89 31 90 87
Email: asorrylachapelle@free.fr

**À vos crampons, prêts ?
Shootez !**

Focus

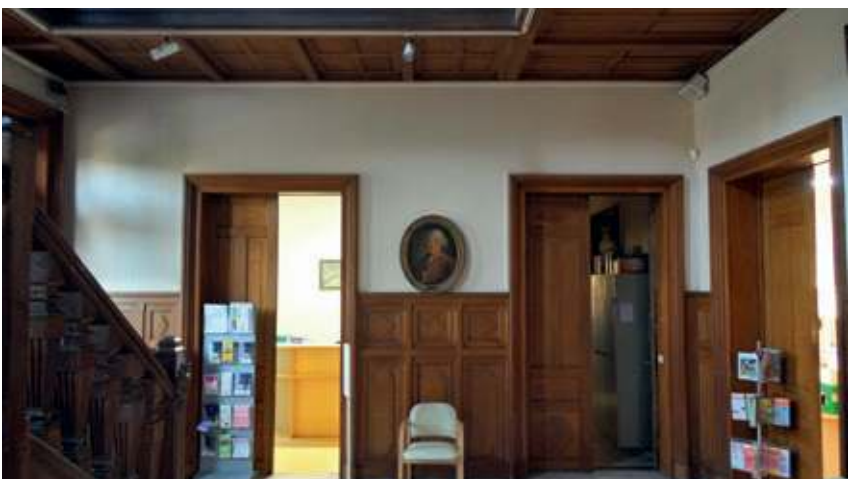


Réponse du numéro précédent

Il fallait reconnaître le portrait de Jacques Charlemagne Doutreleau, dont le portrait trône dans le hall de la mairie. Vous pourrez lire sur son cartouche: "Maître de poste du relais de La Chapelle-en-Serval de 1744 à 1789".

On trouve sur internet quelques précisions sur son état civil, mais guerre plus de détails:

- Né le 27 octobre 1720 - La Chapelle-en-Serval
- Baptisé le 28 octobre 1720 - La Chapelle-en-Serval
- Décédé le 26 octobre 1789 - La Chapelle-en-Serval, à l'âge de 68 ans
- Maître de la poste et laboureur



Nouvelle énigme

Où peut-on voir ce chemin ?



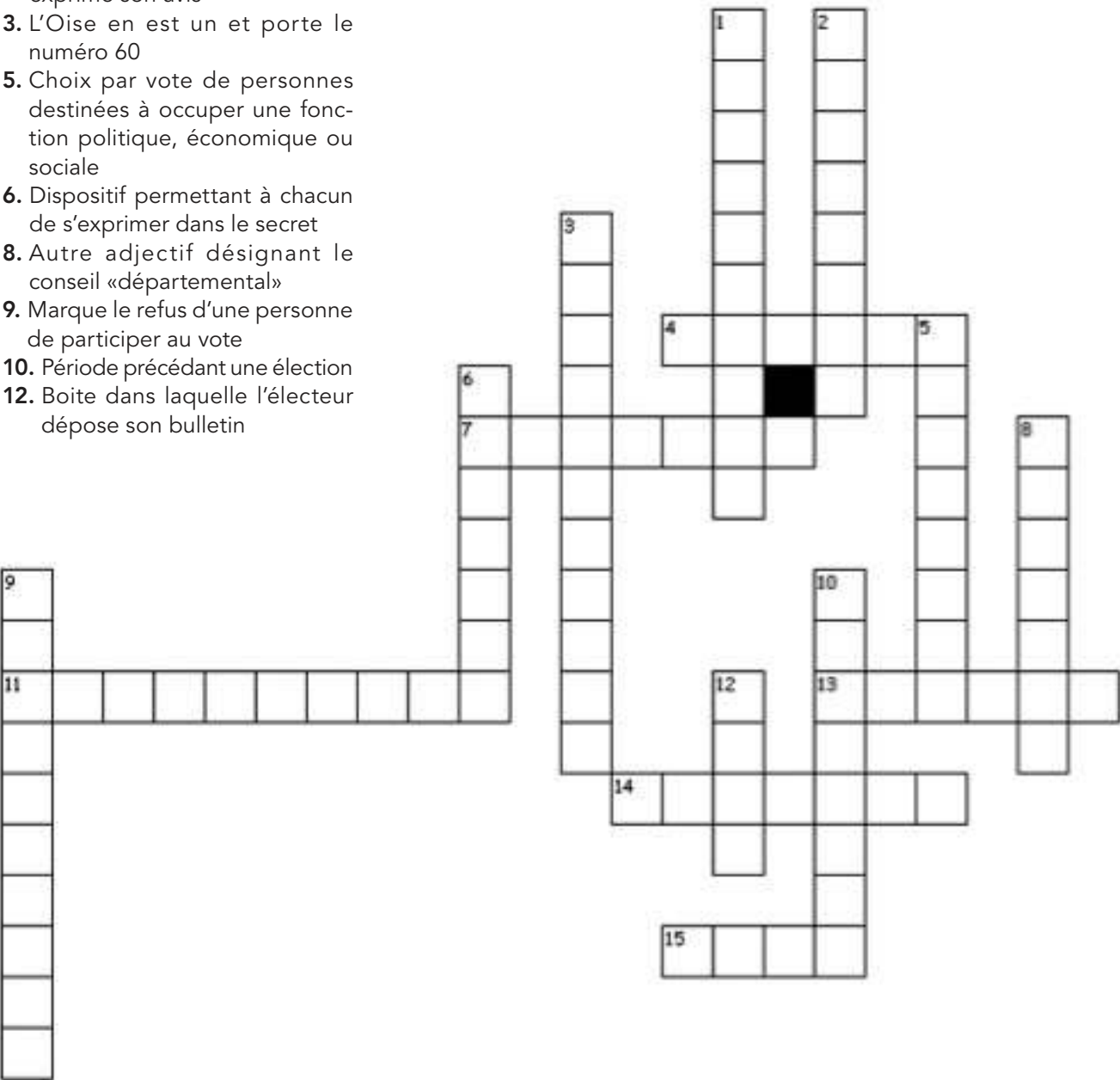
Mots croisés

Horizontalement

- Concept d'égalité
- Processus électoral
- Personne désignée pour prendre part à l'organisation du scrutin, à sa vérification et à son dépouillement
- Charge publique élective
- Méthode statistique d'analyse d'une population
- Méthode permettant à un groupe une prise de décision commune

Verticalement

- Régime politique dans lequel le peuple est souverain
- Papier par lequel chaque citoyen exprime son avis
- L'Oise en est un et porte le numéro 60
- Choix par vote de personnes destinées à occuper une fonction politique, économique ou sociale
- Dispositif permettant à chacun de s'exprimer dans le secret
- Autre adjectif désignant le conseil «départemental»
- Marque le refus d'une personne de participer au vote
- Période précédant une élection
- Boîte dans laquelle l'électeur dépose son bulletin



La Croix-Rouge recrute

Le saviez-vous ? En France, chaque année, plus de 80.000 personnes sont secourues par La Croix-Rouge. Pour continuer cette action près de chez vous, la Croix-Rouge de Senlis recherche des secouristes bénévoles.

Après un cursus de formations assurées par la Croix-Rouge, devenez secouriste, équipier, chef d'intervention ou moniteur des premiers secours. Tout au long de votre parcours au sein de notre association, vous serez soutenu, formé et encadré pour accomplir l'une de ces missions que vous aurez choisie :

- Assurer les postes de secours lors d'événements sportifs ou culturels.
- Former le grand public (enfants comme adultes) aux premiers secours.
- Porter assistance aux personnes en détresse en cas d'événements exceptionnels.

Vous souhaitez donner de votre temps et aidez les autres, vous souhaitez vous sentir utile, alors n'hésitez plus, rejoignez notre équipe de bénévoles secouristes et venez partager nos valeurs Croix-Rouge ! Nous avons besoin de vous !

Merci de nous contacter par mail à ul.senlis@croix-rouge.fr, par téléphone au 06 07 74 29 38 ou encore en vous présentant dans nos locaux au 72 rue du Moulin Saint-Rieul à Senlis, les mercredis et vendredis de 14 h à 17 h.



rejoignez-nous !

Devenez Secouriste à La Croix-Rouge de Senlis

croix-rouge française
Humanisons la vie

L'unité locale de Senlis recherche des secouristes bénévoles.

Rejoignez notre équipe où vous serez formé(e) et devenez secouriste, équipier, chef d'intervention. Venez nous aider à assurer les postes de secours lors des événements sportifs ou culturels et à former enfants et adultes aux gestes qui sauvent.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 06 07 74 29 38

LA CHAPELLE-EN-SERVAL

SALON 

ARTISANAT

ART

GASTRONOMIE

6ème EDITION

Samedi 14 - 14h/19h

Dimanche 15 Mars - 10h/18h

2015

Gymnase

Bd de la Riolette 60520

Entrée Gratuite

Restauration et buvette sur place

Pour tous renseignements :

Téléphone Mairie : 03 44 54 60 29



Ours

Directeur de publication Daniel Dray
Rédaction Conseillers municipaux
Conception graphique www.ceriseh.com
Distribution association
"Créneau-Emploi Services" de Lamorlaye
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1500 exemplaires sur papier recyclé PEFC

**Vous avez des remarques ou des suggestions
à propos de ce magazine ?**

Envoyez-les par e-mail à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :
Service communication
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Mairie

1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL
03 44 54 60 29

lundi-vendredi : 10h-12h, 15h-18h
samedi : 10h-12h

mairie@la-chapelle-en-serval.fr
la-chapelle-en-serval.fr
facebook.com/LaChapelleEnServal
twitter.com/chapelleserval